



CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

ASSURER LES COURS À DISTANCE

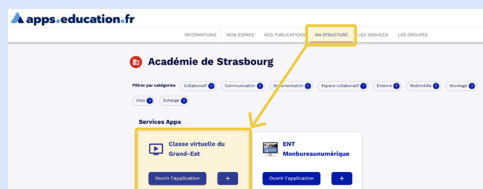
Lorsque des circonstances particulières imposent de travailler à distance, tout le travail de l'élève devient, de fait, un travail personnel hors la classe. Les repères académiques sur le travail personnel des élèves s'y appliquent donc avec une acuité particulière : explicitation, équilibre de la charge, équité et retour pédagogique. Il est préférable d'adopter une procédure uniformisée au sein d'un même établissement.

1. FACILITER ET SÉCURISER LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE

Pour faciliter et sécuriser le parcours de l'élève, il est recommandé de :

- Recourir aux services numériques portés par l'établissement.
- Exploiter toutes les fonctionnalités de l'ENT **MonBureauNumérique** (cahier de textes, espace des classes, Moodle) pour informer les élèves ou partager des documents avec eux.
- Favoriser l'utilisation du **cahier de texte** en ligne plutôt que de la messagerie.
- Utiliser le module **Travail à faire** pour donner des consignes aux élèves (exercices, contenus, liens).
- Limiter le **travail personnel** demandé aux élèves afin que la durée cumulée ne dépasse pas la durée des cours habituels.
- Pour l'organisation d'une **classe virtuelle**, respecter l'emploi du temps habituel mais prévoir une durée inférieure à celle de la séance et transmettre le lien dans le cahier de textes.

L'outil Classe virtuelle du Grand-Est disponible dans le portail Apps.education.fr (connexion avec les identifiants académiques) est à privilégier.



Une fois dans l'application : 1. Dans Mes salles de cours, cliquer sur Créer une salle permanente
2. Cliquer sur Inviter
en choisissant Avec droits restreints > Le lien authentifié via ÉduConnect pour obtenir un lien sécurisé à communiquer aux élèves

Plus d'aide sur https://monaidenumerique.education.gouv.fr/outils/visio_agents/tutoriels





2. CONCEVOIR UN TRAVAIL À DISTANCE EFFICACE ET ÉQUITABLE



EXPLICITER

- Formuler des consignes compréhensibles sans l'enseignant, par l'élève comme par sa famille :
 - objectif visé
 - tâche concrète (écrire « relire en repérant les idées essentielles » ou « s'entraîner sur deux exercices ciblés » plutôt que « revoir la leçon »)
 - ressources autorisées
 - durée estimée
 - forme et date de restitution



CHOISIR DES TÂCHES RÉALISABLES SEUL

- Privilégier l'entraînement, la consolidation et la réactivation de notions déjà travaillées.
- Réserver la découverte de notions nouvelles et les tâches complexes aux temps synchrones (classe virtuelle), où l'enseignant peut accompagner ; à défaut, les décomposer en sous-tâches explicites.



DOSER ET RÉPARTIR

- Préférer des tâches courtes et régulières à un volume concentré.
- Coordonner l'équipe pour éviter l'accumulation sur certains jours et garantir une charge globale raisonnable.



DIFFÉRENCIER

- Ajuster la quantité, le niveau d'étayage, les supports et les modes de restitution (oral enregistré, QCM, carte mentale, schéma annoté...), en particulier pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.



GARANTIR L'ÉQUITÉ

- Tenir compte des conditions réelles à domicile (équipement, connexion, poste partagé, aide disponible) : documents légers et consultables sur téléphone, documents imprimables si nécessaire, délais souples.



FAIRE UN RETOUR

- Prévoir un retour explicite et rapide (correction, analyse des erreurs fréquentes, autoévaluation).
- Valoriser la démarche plutôt que noter : un travail réalisé à distance n'a pas vocation à être certificatif.



ENCADRER L'IA

- Préciser les usages autorisés (reformuler un cours, s'entraîner, s'autoévaluer) et rappeler que faire produire le travail par une IA ne permet pas d'apprendre.
- Demander la démarche et la justification des choix.

3. MAINTENIR LE LIEN ET ACCOMPAGNER

- **Repérer rapidement les élèves qui ne se connectent pas** ou ne rendent pas le travail et organiser une relance concertée (professeur principal, vie scolaire, AED), en particulier pour les plus fragiles.
- **Prolonger l'accompagnement** : Devoirs faits à distance lorsque c'est possible, ressources du CDI (tutoriels, ressources en ligne), temps d'échange en petits groupes.
- **Rassurer les familles** : une communication simple et non disqualifiante sur ce qui est attendu ; leur rôle est d'organiser, d'encourager et de s'intéresser au travail, sans se substituer à l'élève.